

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

Documents Communiqués.**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.****GOUVERNEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE.**

Nous dénonçons aux cabinets européens, à l'opinion publique, le traitement que l'armée prussienne ne craint pas d'infliger à la ville de Paris.

Voici quatre mois bientôt qu'elle investit cette grande capitale et tient captifs ses 2,400,000 habitants; elle s'était flattée de les réduire en quelques jours, elle comptait sur la sédition et la défection; ces auxiliaires faisant défaut, elle a appelé la famine à son aide. Ayant surpris l'assiégé privé d'armée de secours, et même de gardes nationales organisées, elle a pu l'entourer à son aise de travaux formidables, hérissés de batteries qui lancent la mort à 8 kilomètres. Retrachée derrière ce rempart, l'armée prussienne a repoussé les offensives de la garnison, puis elle a commencé à bombarder quelques-uns des forts. Paris est resté ferme. Alors, sans avertissement préalable, l'armée prussienne a dirigé contre la ville les projectiles énormes dont ses redoutables engins lui permettent de l'accabler à deux lieues de distance.

Depuis quatre jours cette violence est en cours d'exécution. La nuit dernière plus de deux mille obus ont accablé les quartiers de Montrouge, de Grenelle, d'Antin, de Passy, de St-Jacques et de St-Germain.

Il semble qu'ils aient été dirigés à plaisir sur les hôpitaux, les ambulances, les prisons, les écoles et les églises. Des enfants et des femmes ont été broyés dans leur lit; au Val de Grâce, un malade a été tué sur le coup; plusieurs autres ont été blessés. Ces victimes inoffensives sont nombreuses, et nul moyen ne leur a été donné de se garantir contre cette agression inattendue. Les lois de la morale la condamnent hautement; elles qualifient justement de crime la mort donnée hors des nécessités cruelles de la guerre. Or, ces nécessités n'ont jamais excusé le bombardement des édifices privés, le massacre des citoyens paisibles, la destruction des retraites hospitalières. La souffrance et la faiblesse ont toujours grâce devant la force, et quand elles ne l'ont pas désarmée, elles l'ont déshonorée.

Les règles militaires sont conformes à ces grands principes d'humanité :

« Il est d'usage, dit l'auteur le plus accrédité en pareille matière, que l'assiégeant annonce, lorsque cela lui est possible, son intention de bombarder la place, afin que les non-combattants et spécialement les femmes et les enfants puissent s'éloigner et pourvoir à leur sûreté. Il peut cependant être nécessaire de surprendre l'ennemi afin d'enlever rapidement la position, et, dans ce cas, la non-dénonciation du bombardement ne constituera pas une violation des lois de la guerre. »

Le commentateur de ce texte ajoute :

« Cet usage se rattache aux lois de la guerre qui est une lutte entre deux États et non entre des particuliers. User d'autant de ménagement que possible envers ces derniers, tel est le caractère distinctif de la guerre civilisée. »

Aussi pour protéger les grands centres de population contre les dangers de la guerre, on les déclare le plus souvent, villes ouvertes, même s'il s'agit de places fortes.

L'humanité exige que les habitants soient prévenus du moment de l'ouverture du feu, toutes les fois que les opérations militaires le permettent.

Ici le doute n'est pas possible.

Le bombardement infligé à Paris n'est pas le préliminaire d'une action militaire, il est une dévastation froidement méditée, systématiquement accomplie, et n'ayant d'autre but que de jeter l'épouvante dans la population civile au moyen de l'incendie et du meurtre.

C'est à la Prusse qu'était réservée cette inqualifiable entreprise sur la capitale qui lui a tant de fois ouvert ses murs hospitaliers.

Le Gouvernement de la Défense nationale proteste hautement, en face du monde civilisé, contre cet acte d'inutile barbarie, et s'associe de cœur aux sentiments de la population indignée qui, loin de se laisser abattre par cette violence, y puise une nouvelle force pour combattre et repousser la honte de l'invasion étrangère.

Signé : Général Trochu, Jules Favre, Em. Arago, Ernest Picard, Jules Ferry, Garnier Pagès, Jules Simon et Eugène Pelletan.

Les membres de la délégation du gouvernement de la défense nationale établie à Bordeaux déclarent s'associer à la protestation solennelle contre le bombardement de Paris, signée par leurs collègues.

Ad. Crémieux, Al. Glais-Bizoin, L. Fourrichon et Léon Gambetta.

Bordeaux, 13 janvier 1871.

Chronique Politique.

La conférence de Londres est convoquée pour le 17 janvier.

Le *Times* du 14 dit que l'Angleterre doit faire quelque chose pour mettre fin à la guerre : « Comme principale puissance neutre, ajoute ce journal, nous devons prendre l'initiative et nous avons l'espoir qu'elle sera couronnée de succès. »

Tous les journaux anglais demandent instamment une médiation anglaise, en vue de connaître l'étendue des exigences prussiennes.

Voici un télégramme particulier du *Daily Telegraph* :

« Versailles, 8 janvier.

« Autant que je suis renseigné, le mode d'opérer qui doit être adopté par les Allemands après la reddition de Paris sera à peu près comme suit : D'abord, le roi n'entrera pas du tout dans la ville, comme il en avait l'intention il y a deux mois. Il retournera tout de suite à Berlin, laissant les armées alliées sous le commandement des deux maréchaux-de-camp royaux. Paris même ne recevra pas de garnison; la protection de la ville sera confiée à la garde nationale, qui ne sera pas désarmée. Les troupes régulières et les mobiles seront envoyés en Allemagne. Les forts seront occupés par des troupes allemandes. Les corps principaux des assiégeants et des autres armées allemandes, aujourd'hui en campagne, se retireront dans la province de Champagne, qui sera occupée comme gage des dépenses de la guerre, etc. Quant à l'Alsace et à la Lorraine, l'Allemagne les considère comme lui appartenant dès maintenant et pour toujours.

Maîtres des forts de Paris et de la Champagne, les Allemands discuteront les conditions de la paix et laisseront la France complètement libre de reconstituer son gouvernement et de continuer la guerre, oui ou non, à son gré.

« Je crois que vous pouvez vous fier à l'exactitude de ce programme »

Une dépêche de Marseille, du 4 janvier, porte que les bataillons de la milice nationale de Madrid ont refusé de prendre part à la revue qui a eu lieu pour l'installation du prince Amédée. Leurs chefs ont été destitués.

Les autorités craignent beaucoup qu'un mouvement républicain n'éclate à Madrid.

On procède au désarmement des bataillons suspects de républicanisme. La mort de Prim a beaucoup encouragé le parti hostile au nouveau roi.

NOUVELLES DE LA GUERRE.

Les nouvelles de guerre sont meilleures aujourd'hui. Le général Chanzy s'est mis en retraite, comme les dépêches le faisaient présager. Il a pu, paraît-il, rallier la plus grande partie de son armée et couvrir le Mans, que l'ennemi, dit la *Gazette de France*, n'a pas encore réussi à occuper.

Le bombardement des forts et de la ville de Paris se poursuit. D'après des rapports français qu'on lira plus loin, le feu de l'ennemi n'a produit dans les forts que des dommages de peu d'importance.

Suivant les correspondances des journaux anglais, l'artillerie allemande aurait réduit au silence le fort d'Issy. Cette affirmation est formellement contredite par les dépêches de Paris. D'après les mêmes renseignements, les batteries prussiennes auraient rendu inhabitable une partie des ouvrages avancés, élevés par la défense depuis l'ouverture du siège; la redoute de Clamart aurait même été occupée par les Allemands, qui la disposeraient pour s'en servir contre Paris. Ces nouvelles sont du 8 janvier.

Le rapport du général Schmitz, du 6, prouve qu'à cette date, du moins, nos redoutes des Hautes-Bruyères et du Moulin-Saquet étaient toujours en notre possession.

Les batteries prussiennes, de ce côté de Paris, sont établies, comme on sait, à Montretout, Bellevue, Mendon, Clamart, Châtillon, Thiais et Choisy-le-Roi. Les batteries de Thiais ont lancé, mais sans grands résultats, paraît-il, des bombes sur les ouvrages français de Vitry. Les forts ont commencé à répondre au feu de l'ennemi; le rapport du général Schmitz affirme que le fort de Noisy est d'une grande efficacité; le correspondant du *Times* prétend que, du côté méridional des lignes de contrevallation, notre feu est absolument infructueux.

La partie de la ville qui est exposée au bombardement souffre cruellement des projectiles de l'ennemi. Dans la nuit du 8 au 9, le quartier situé entre Saint-Sulpice et l'Odéon a reçu 30 bombes par heure. L'église Saint-Sulpice, la Sorbonne, le Val-de-Grâce, le palais du Luxembourg ont été atteints, les serres du Jardin-des-Plantes ont été détruites, nombre de particuliers avaient été tués ou blessés.

A la date du 11 janvier aucune grande sortie n'avait encore été tentée.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Bordeaux, 14 janvier, 12 h. 50 mat.

Le *Ministre de l'intérieur* à *Préfets*.

Le général Bourbaki télégraphie d'Ornans, le 13 janvier, à 5 heures du soir :

« Les villages d'Arcey et de Sainte-Marie viennent d'être enlevés avec beaucoup d'entrain et sans que nos pertes aient été trop considérables eu égard aux résultats obtenus. Je suis très-content de mes généraux et de mes troupes. »

Les journaux de Bordeaux nous apprennent qu'un alinéa, et des meilleurs, a encore été dérobé à notre légitime curiosité.

En effet, voici l'alinéa par lequel se termine la dépêche du général Bourbaki, qui est bien et doctement contresignée par M. le secrétaire-général délégué de l'intérieur :

« En manœuvrant, j'ai fait évacuer Dijon, Gray et Vesoul, dont il a été pris possession dès hier par nos éclaireurs. Enfin, les journées de Villersexel et d'Arcey font grandement honneur à la première armée, qui n'a cessé d'opérer depuis six semaines par un temps des plus rudes, en marchant constamment, malgré le froid, la neige et le verglas. »

Les derniers renseignements arrivés de la 2^e armée apprennent que le général Chanzy a pu rallier sur un point assez rapproché du Mans la partie des troupes parmi lesquelles s'était produit un certain désordre dans la journée du 11 au 12. La retraite s'effectue dans un ordre aussi satisfaisant que possible.

Achiet, 12 janvier.

Général Faidherbe au ministre de la guerre.

A mon arrivée à Bapaume, j'apprends avec stupéfaction que Péronne est aux mains des Prussiens. Cependant j'avais été informé de la manière la plus certaine, que le 3 janvier, par suite de la bataille de Bapaume, le siège avait été levé et l'artillerie assiégeante retirée de devant la place. Depuis, des renseignements journaliers m'annonçaient que le bombardement n'avait pas recommencé.

J'ai décidé que le commandant de place de Péronne serait traduit devant un conseil de guerre, pour rendre compte de la reddition de cette place, lorsque ses défenses étaient intactes, et qu'une armée de secours était à cinq ou six lieues, manœuvrant pour la dégager.

Le *Journal de la Nièvre* publie les dépêches suivantes, communiquées par le préfet de la Nièvre :

Clamecy, 10 janv., 3 h. 20 soir.

On nous assure que des éclaireurs ennemis auraient reparu ce matin à Auxerre, et 500 hommes avec deux batteries venant de Semelay y seraient rentrés à l'heure qu'il est.

Clamecy, 10 janv., 10 h. 30 soir.

Une personne venant d'Auxerre annonce que le deuxième corps prussien (Poméranie) arrive à marche forcée de Paris pour renforcer l'armée de l'est. Ce corps est évalué à 25 ou 30 mille hommes.

Vers midi, des cavaliers prussiens sont arrivés à Auxerre pour occuper la ville; ils sont allés dans la direction d'Avallon. L'infanterie n'était pas encore signalée.

Le corps vient du côté de Courtenay, 3,000

chevaux environ, six ou dix batteries suivaient trois ou quatre routes parallèles.

Un aérostat monté est tombé à Dulon, près Courson, vers trois heures. Nous attendons ici les deux aéronautes.

L'Agence Lombard publie le télégramme suivant :

Lyon, 7 janvier.

On dit Bourbaki à deux jours de marche de Belfort, dispersant ou repoussant par la rapidité de ses mouvements les détachements prussiens dans le Jura et la Basse-Bourgogne. On ajoute que son avant-garde a dépassé et tourné le camp retranché que les Allemands avaient établi à Montbéliard pour couvrir les parallèles de Belfort.

Garibaldi, qui est sur la frontière de Suisse, coopère avec Bourbaki.

Bordeaux, 14 janv., 9 h. 30 m.

Berne, 13 janvier.

Un décret du roi de Prusse confisque les biens des Alsaciens partis pour l'armée et des absents sans permission.

Le Volksverein, de Nuremberg, proteste contre l'annexion de l'Alsace.

D'après des informations particulières qui parviennent à l'Union libérale, quelques éclaireurs prussiens seraient venus le 13 à Saint-Antoine-du-Rocher, et se seraient avancés le lendemain matin jusqu'à Mettray, dans le but, évidemment, de détruire la ligne du chemin de fer du Mans.

Vendredi, cinq obus sont venus à Neuillé-Pont-Pierre où ils ont coupé un poteau télégraphique, à cinq cents mètres de la station. Ils se sont ensuite tranquillement retirés dans la direction de Beaumont-la-Rogue.

Une lettre particulière de Blois, en date du 10 janvier, affirme qu'il n'y avait pas, à cette date, plus de deux ou trois cents Prussiens dans la ville.

LE BOMBARDEMENT DE PARIS.

Libourne, 13 janvier, soir.

Ballon monté Général-Faidherbe, descendu aujourd'hui à Saint-Avit-de-Soulèges, apporte nouvelles Paris, 12 soir. Quitté Paris le 13, à deux heures et demie du matin. Les nouvelles de Paris sont bonnes. Les forts sont intacts.

Le Journal officiel du 12 janvier publie une note portant que tout Français atteint par les bombes prussiennes sera assimilé aux soldats frappés par l'ennemi. De même les familles de ceux qui ont péri ainsi seront assimilées aux familles des soldats tués sur les champs de bataille.

Une lettre du général Trochu proteste contre les bruits odieux d'après lesquels plusieurs officiers généraux et autres seraient ou devraient être arrêtés pour avoir livré à l'ennemi le secret des opérations militaires.

Rapport militaire du 11 janvier, soir.

L'ennemi a continué de bombarder Paris. Nous avons peu de blessés. Les dégâts matériels sont presque insignifiants. Aucun incendie ne s'est déclaré.

Dans la journée, le feu a repris avec violence contre les forts du Sud, et principalement contre le fort d'Issy.

Des dispositions considérables sont en voie d'exécution pour combattre efficacement les nouvelles batteries démasquées par l'ennemi.

La Salpêtrière a reçu 15 obus et la Charité 8 obus.

Proclamation du général Trochu.

« Au moment où l'ennemi redouble ses efforts d'intimidation, on cherche à égarer les citoyens de Paris par la tromperie et la calomnie. On exploite contre la défense nos souffrances et nos sacrifices.

« Rien ne fera tomber nos armes de nos mains. Courage, confiance et patriotisme !

« Le gouverneur de Paris ne capitulera pas ! »

Un certain nombre d'obus lancés par les Prussiens n'éclatent pas, et sont l'objet de la recherche curieuse et ardente de la population ; des accidents graves sont signalés.

En conséquence, il est interdit de ramasser les obus restés entiers. Chaque citoyen est invité à les signaler aux commissaires de police et aux chefs des postes des pompiers, qui les relèveront pour les transporter au comité d'artillerie.

Protestation contre le bombardement des hôpitaux.

On lit dans le Journal officiel du 10 janvier la protestation suivante contre le bombardement des hôpitaux :

« Au nom de l'humanité, de la science, du droit des gens et de la convention internationale de Genève, méconnus par les armées allemandes, les médecins soussignés de l'hôpital des Enfants-Malades (Enfant Jésus), protestent contre le bombardement dont cet hôpital, atteint par cinq obus, a été l'objet la nuit dernière.

Ils ne peuvent manifester assez hautement leur indignation contre cet attentat prémédité à la vie de 600 enfants que la maladie a rassemblés dans cet asile de la douleur.

» Docteurs ARCHAMBAULT, JULES SIMON, LABRIC, HENRI ROGER, BOUCHUT, GIRALDIS. »

LA RETRAITE DE CHANZY.

Le Moniteur insiste sur ce point que la retraite de Chanzy n'est pas une défaite. Il ajoute que notre armée de l'Ouest reste certainement assez imposante pour retenir en face d'elle des forces ennemies considérables, et que cet accident ne doit compromettre notre situation ni dans l'Est ni sous Paris.

Les détails que nous a transmis le télégraphe, dit un correspondant du Phare de la Loire, joints à une connaissance suffisante des lieux, permettent de se rendre compte exactement de ce qui s'est passé.

La ligne de bataille de notre armée formait un demi-cercle en avant du Mans.

Sur le chemin de fer du Mans à Paris, à Connerre (25 kilomètres à peu près en avant du Mans) se trouvaient nos positions avancées.

Dans la direction du sud-ouest, à 15 kilomètres environ du Mans, à Paigne et Chouge, se trouvait l'aile droite de l'armée.

Derrière le centre de l'armée le cours de la Sarthe et le camp volant d'Yvré-l'Évêque.

Devant l'aile droite, le cours de l'Hoisnes.

Sur le centre de l'aile gauche, l'effort des Prussiens n'a pas réussi. Là, comme partout, ils ont opéré la concentration de leurs armées sur le champ de bataille et pratiqué le mouvement tournant qui leur a si souvent réussi.

Les mobilisés bretons (Finistère et Morbihan, pour la plupart), sous le commandement du général Lalande, gardaient la position dite la Tuilerie, à l'aile droite. Le mouvement tournant était surtout dirigé contre cette position.

La brigade Lalande n'était armée que de fusils à percussion — à moins que, depuis ces jours derniers, d'autres armes lui eussent été données. Ces hommes, le 5 novembre dernier, étaient encore dans leurs foyers ; les cadres laissaient beaucoup à désirer, du moins bon nombre d'officiers manquaient d'expérience.

Après s'être défendue toute la journée, la brigade s'est vu assaillir, le soir, par des forces considérables : elle a lâché pied. Les vieilles troupes seules savent faire retraite ; les recrues, une fois entamées, ne sont capables que d'une déroute. C'est ce qui est arrivé.

Dès lors, les positions de l'armée n'étaient plus tenables. Quoique victorieuse sur tous les points, elle ne pouvait garder ses avantages. Une seule lacune dans le réseau de ses lignes suffisait pour l'exposer à être tournée. Il a fallu se retirer.

Tout soldat doit comprendre l'amertume

profonde que contiennent ces mots du général Chanzy : « Le cœur me saigne ; j'ai dû céder. »

Avoir pris toutes les dispositions qui peuvent assurer la victoire, s'être battu tout un jour avec succès, demeurer vainqueur sur le champ de bataille en présence d'un ennemi éprouvé par des pertes cruelles, et puis, au moment de recueillir le prix de tant d'efforts, se le voir enlever par un incident imprévu, par une sorte de surprise, de la victoire passer en un moment à la déroute, c'est en effet une bien dure épreuve ! Mais il faut s'entendre sur les mots. Cette déroute n'est pas un désastre.

Ce n'est pas sous le canon de l'ennemi, ce n'est pas en désordre, que l'armée de Chanzy se retire. De Connerre, de St-Mars-la-Brière, le centre de l'armée s'est replié sur Yvré, passant la Sarthe et gardant la ligne — très-forte — qui couvre cette rivière.

La vallée de la Sarthe, sur sa rive droite, est commandée par une ligne de collines élevées qui se continuent en passant par le Mans, dans la direction de Beaumont ; d'autre part, en arrière du Mans, vers la Milesse, un autre système de collines boisées couvre le pays et fournit une excellente ligne de défense.

Établis sur ces hauteurs, les corps qui n'ont pas été entamés peuvent tenir assez longtemps pour permettre aux corps débandés de se reformer, et à l'armée entière de se dérober à toute poursuite.

L'armée n'est pas compromise ; elle a perdu son terrain d'opérations ; mais elle peut le reprendre après s'être refaite.

Ce n'est pas en Bretagne, ce n'est pas dans les collines du Bocage, que l'armée prussienne peut espérer de faciles succès.

LA DISTRIBUTION DU VIN A PARIS.

On lit dans le Moniteur :

« On sait avec quelle facilité, jusqu'à ces derniers temps, les troupes ont pu se procurer du vin en quantités considérables, et on sait aussi quels abus en sont résultés. Le gouverneur de Paris semble de plus en plus décidé à couper court à ces funestes errements. De sévères restrictions avaient été déjà, par son ordre, apportées aux distributions de boissons. Une nouvelle mesure, communiquée par l'état-major aux différents corps, exige que tout bon de livraison soit désormais revêtu de la signature du général Trochu. Défense expresse de délivrer, en aucun cas, plus de deux pièces, soit quatre cent cinquante litres à la fois.

« Les cantiniers en sont au désespoir ; mais les instructions sont formelles ; même pour les liquides destinés aux avant-postes, cette discipline est maintenue rigoureusement, au risque d'obliger à d'incessants voyages ; il faut donc d'abord la signature du gouverneur, puis celle de M. Pelletier, chef du bureau des répartitions de subsistances à l'Hôtel de Ville ; puis encore celle du directeur de l'octroi, et enfin, de nouveau, la signature du gouverneur.

« D'autre part, les débitants de boissons de l'intérieur, des abords des remparts et surtout ceux dont les établissements sont hors la ville, ont reçu les instructions les plus précises relativement aux quantités de vins et de liqueurs qu'il est permis de laisser consommer chez eux ; les soldats et les gardes nationaux entendent chaque jour les recommandations de leurs chefs.

« L'ivrognerie doit, à tout prix, être extirpée de nos armées. »

Pour les articles non signés : P. GODET.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Hier au soir, à 4 heures, aucune nouvelle n'était encore parvenue à Saumur. C'est le troisième jour que nous nous trouvons ainsi dans un isolement complet ; aussi chacun exploite ce long silence à sa guise, et les conjectures de tous genres vont leur train.

M. le lieutenant-colonel Vétault est passé à Saumur, il y a quelques jours, et est reparti

pour Dijon, où il est nommé commandant de place.

Jeudi dernier, la veuve Girault, de Montreuil-Bellay, âgée de 56 ans, a été trouvée à son domicile complètement brûlée. Toute la journée elle n'avait pas paru ; la porte de sa demeure était restée fermée, et ses voisins avaient quelque funeste pressentiment sur son sort. Ce n'est qu'à 5 heures du soir, que l'un d'eux a pénétré dans son logis et l'a trouvée dans un état méconnaissable, au bas de son escalier.

Cette malheureuse, qui s'adonnait à la boisson, avait été vue la veille dans un état complet d'ivresse. Le feu avait pris à ses vêtements et à la chaise qui la portait ; mais elle a pu sortir de sa chambre et s'est affaissée près de son escalier, où son cadavre est resté et s'est carbonisé.

Nous croyons être utile à nos concitoyens en les informant que la Compagnie du chemin de fer du Midi, qui a son siège à Bordeaux (allée d'Orléans), paie les coupons échus au 1^{er} janvier.

Les amis et connaissances de M. Bidier-Champneuf, négociant à Saumur, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettres de faire part, sont priés de se joindre au deuil qui se réunira à l'église Saint-Pierre de Saumur, le mercredi 18 janvier à 10 heures, pour un service de huitaine.

Pour chronique locale : P. GODET.

P. GODET, propriétaire-gérant.

AIDE A LA DÉFENSE NATIONALE.

San-Sébastien (Espagne), 13, Plaza de la Constitucion. Succursale à Bordeaux, 16, rue Montesquieu.

Prenez tous mon adresse !!!

REVOLVERS

ET COUTEAUX-PROTECTEURS,

CARTOUCHES EN QUANTITÉ A 20 FR. LE 100

Entrepositaire français d'une manufacture d'armes d'Espagne, afin de venir en aide à mes compatriotes, je m'engage à expédier, de suite, à tous ceux qui en feront la demande :

Un beau et solide Revolver à 6 coups, éprouvé, avec un Couteau Protecteur, franco de port et d'emballage.

Contre un mandat sur la poste de la somme de :

1° 27 fr. pour Revolver calibre 7 millimètres
2° 28 fr. — — — 9 —
3° 29 fr. — — — 12 —

Le Couteau-Protecteur, gratis, quoique valant 6 fr.

Joindre les Mandats aux demandes, et s'adresser franco, pour accélérer et recevoir dans les 48 heures, à la Succursale à Bordeaux, 16, rue Montesquieu, à M. Jules MARTIN, entrepositaire d'armes.

Nota. — Vu l'immense quantité de demandes, il ne peut être fait aucun dépôt, ni aucune expédition qu'aux conditions ci-dessus.

Joindre aux Mandats la somme pour laquelle on désire des Cartouches, car aucune n'est comprise dans les prix indiqués.

POUR ÉVITER

LES CONTREFAÇONS

DU

CHOCOLAT-MENIER

IL EST INDISPENSABLE

D'EXIGER

LES MARQUES DE FABRIQUE

avec

le véritable nom.

En vente au Bureau du Journal :
LA PROPHÉTIE DE BLOIS

AVEC DES ÉCLAIRCISSEMENTS,
Par M. l'abbé RICHARDEAU, aumônier des Ursulines de Blois, ancien professeur de théologie.

Saumur, imprimerie P. GODET.